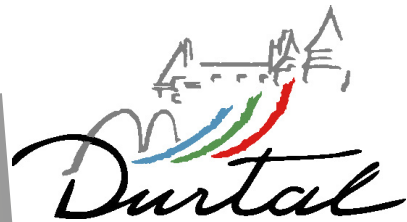




DES IDÉES



POUR VOTRE COMMUNE ?



AVEC LE BUDGET

PARTICIPATIF

C'EST POSSIBLE !

ENVOYEZ VOS PROJETS !



JANVIER 2024 – LANCEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF



DU 15/03 AU 15/04/2024 – DÉPÔT DES FICHES DE PROJETS



DU 1/09 AU 30/09/2024 – CAMPAGNE DE VOTE



NOVEMBRE 2024 ANNONCE DES LAURÉATS





QUI ÊTES-VOUS ?



- Un collectif de citoyens durtalais Une association durtalaise
 Un habitant Une personne de 11 à 18 ans



CONTACT

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____
Numéro de téléphone : _____ Courriel : _____ @ _____



VOTRE IDÉE ?



Donnez un titre à votre idée : _____

Décrivez ce que vous proposez (1500 caractères maximum) :
en vous aidant des questions suivantes : Pourquoi déposez-vous cette idée dans le cadre du Budget participatif ? En quoi pensez-vous qu'elle est utile ? Quels équipements ou aménagements seraient, selon vous, nécessaires pour mettre en œuvre votre idée ?

Choisissez la catégorie qui correspond le mieux à votre idée (un seul choix possible) :

- Transition écologique
 Développement durable, environnement et cadre de vie
 Solidarité et citoyenneté
 Attractivité du territoire (culture et patrimoine...)
 Projet jeunes (déposé par des jeunes de moins de 18 ans)

Où votre idée pourrait-elle être mise en œuvre ?

Selon vous, quel serait le coût estimatif pour mettre en œuvre votre idée ?

_____ euros

BUDGET



PARTICIPATIF



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ D'UN PROJET ?

LES PROJETS :

- FAVORISENT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PROFITENT À UN GRAND NOMBRE D'HABITANTS
- ONT UN IMPACT POSITIF SUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES
- FAVORISENT LE VIVRE-ENSEMBLE, LA TOLÉRANCE, L'OUVERTURE ET LA SOLIDARITÉ
- PARTICIPENT DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE
- RESPECTENT L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ ET PRÉSERVENT LE PATRIMOINE NATUREL DE LA VILLE
- DANS LE CAS OÙ LES PROJETS NÉCESSITENT UNE EMPRISE AU SOL, ILS DEVRONT TENDRE VERS L'OBJECTIF DE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS ET FAVORISER LA VÉGÉTALISATION DES SOLS
- LES PROJETS DEVRONT FAVORISER L'INCLUSION DE TOUS
- DE PLUS, LES PROJETS PROPOSÉS DOIVENT
- PORTER SUR LE TERRITOIRE DE DURTAL
- RELEVER DE LA COMPÉTENCE MUNICIPALE ;
- NE PAS ÊTRE SITUÉ AU SEIN D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC
- PORTER SUR DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



L'INTÉGRALITÉ DU RÈGLEMENT EST DISPONIBLE SUR LE SITE OU EN MAIRIE.



**SI VOTRE IDÉE EST ACCEPTÉE PAR LA MAIRIE DE DURTAL,
VOUS SEREZ CONTACTÉ.E POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS LA TRANSFORMATION DE CETTE IDÉE EN PROJET
À SOUMETTRE AU VOTE DU BUDGET PARTICIPATIF DE DURTAL.**



Scannez moi

[HTTPS://BIT.LY/3UGCWNH](https://bit.ly/3UGCWNH)

PAR COURRIEL

PARTICIPATION-CITOYENNE@VILLE-DURTAL.FR

PAR COURRIER

BUDGET PARTICIPATIF

3 RUE DE LA MAIRIE

49430 DURTAL